

ASSEMBLEE GENERALE ALP CHAUNY

5 OCTOBRE 2019

Le rendez vous était fixé à 10h et à cette heure, Monsieur le Proviseur et ses adjoints nous attendaient pour nous offrir un « café- viennoiseries », bien apprécié des visiteurs « lointains » (... et des autres !) dans les locaux de la restauration du Lycée Gay-Lussac. Chacun retrouve des connaissances, beaucoup d'amitié et de chaleur humaine se dégagent de ces retrouvailles, mais il est temps de nous rendre dans l'auditorium pour notre réunion.

Sur les 52 adhérents payants, 25 sont présents et 8 sont représentés par un pouvoir. Le quorum est donc obtenu. L'AG peut officiellement commencer. Tout d'abord, notre Président, Pierre Roussel nous fait part du décès de Monsieur René Bogaert, qui a été intendant du lycée de 1958 à 1985. Une minute de silence est respectée à sa mémoire. René Cardot ajoute qu'il garde de M. Bogaert le souvenir d'un intendant qui a permis aux internes férus de cinéma d'acquérir caméra et matériels divers pour réaliser divers films lors de voyages scolaires .

Monsieur Bertrand Pedoux, Proviseur des Lycées Gay-Lussac et Jean Macé, réunis sous le signe LPC (Lycées Publics de Chauny) prend la parole pour indiquer que globalement la rentrée s'est bien déroulée. Cependant il nous faire part des difficultés inhérentes non seulement à l'éloignement géographique de ces deux sites, mais surtout de la complexité à organiser les emplois du temps suite à la réforme du baccalauréat. Il est en effet obligatoire que les élèves de 1^{ère} choisissent 3 options et chaque classe, selon les choix des élèves, se subdivise en plusieurs groupes. Le nouveau baccalauréat étant en partie fondé sur le contrôle continu au cours de la scolarité, ces 3 options sont essentielles... mais il faudra en abandonner une à la fin de la 1^{ère}, ce qui risque de démotiver certains élèves...

Concernant les lycées, l'effectif total est d'environ 2000 élèves se répartissant en 1450 élèves pour le lycée général et 550 pour le lycée professionnel. L'apprentissage retrouve un crédit certain, et particulièrement dans les filières des métiers d'art.

Pierre Roussel reprend la parole pour commenter le rapport moral : des activités, visites de musées (Louvre-Lens et Vaux-le-Vicomte) ont pu avoir lieu en partenariat avec d'autres associations chaunoises, à la grande satisfaction des participants. Des propositions de nouvelles sorties seraient les bienvenues.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Yves Delavière, trésorier, donne lecture du rapport financier, satisfaisant puisqu'au total du compte courant et du livret A nous disposons au 1^{er} septembre de 6181,45€.

Le rapport financier est donc voté à l'unanimité.

Pour les activités futures, il est mentionné que des sorties puissent être reconduites comme durant l'année écoulée. Mais aussi que des activités ou « actions » soient réalisées en lien avec les Lycées. Le niveau d'initiative dépendra du renouvellement du comité.

En effet la question se pose de l'avenir de l'Amicale. Pierre Roussel déplore que le nombre d'adhérents stagne malgré les démarches de Joël Pestel. Les membres de l'association vieillissent, certains sont décédés, d'autres sont malades ou dans l'incapacité de se déplacer ; les rangs s'éclaircissent sans que nous parvenions à trouver de nouvelles bonnes volontés pour prendre le relais. Les réseaux sociaux et divers sites tels « Copains d'Avant » semblent plus séduisants aux plus jeunes que nos réunions qualifiées « d'anciens combattants »!! Une possible dissolution de l'association est évoquée, sauf si bien sûr, de plus jeunes recrues se manifestent. Cette éventualité est discutée.

Néanmoins Joël Pestel souligne qu'il serait dommage de stopper maintenant l'Amicale car elle répond à un besoin d'informations attendues, en particulier par beaucoup d'adhérents éloignés. Le bulletin est apprécié et le site est beaucoup consulté (plus de 1300 visites à la date de l'AG). Des avis similaires sont donnés.

Devant les opinions des uns et des autres, nous décidons de nous donner 1 ou 2 ans pour voir si la courbe des adhésions grimpe ou s'infléchit. A la suite de quoi une décision devra être prise.

Les statuts prévoyant qu'à chaque assemblée générale, le conseil de gestion soit réexaminé et renouvelé, nous prenons acte des démissions d'Elisabeth Pigot-Lemaire, de Denise Laboue et de Michel Pugin .

A la demande de Pierre Roussel, se déclarent candidats : René Cardot, Patrice Ferréol et Jacques Laverge.

Le conseil de gestion sera donc composé pour l'année à venir de 11 membres :

René Cardot, Jean- Claude Dalon, Edith Decq, Yves Delavière, Patrice Ferréol, Jacques Laverge, Gérard Muller, Anne-Marie Petit, Joël Pestel, Pierre Roussel et Marielle Tansini.

Sur cette note encourageante, qui a redonné le sourire à beaucoup, nous quittons l'auditorium pour apprécier l'apéritif offert par Monsieur le Proviseur du Lycée, que nous remercions chaleureusement de son accueil fort sympathique.